

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'OFFRE ACCÈS GRATUIT VERSION CONSOLIDÉE NON MARQUÉE DU 01/09/2005

### Préambule

Le service FREE est un service offert par la société FREE, société anonyme inscrite au RCS sous le numéro B 421 894 213, 75371 PARIS CEDEX 08, France - <a href="http://www.free.fr/">http://www.free.fr/</a>

FREE a une activité de fournisseur d'accès à Internet sans abonnement payant et permet à un utilisateur d'accèder au réseau Internet.

#### **Article 1- Définitions**

Accès à Internet : service permettant aux utilisateurs d'accéder au réseau Internet et à ses différents services : courrier électronique, échange de fichiers de logiciels et plus généralement, échange de données à travers le réseau.

**Internet :** réseaux de nombreux serveurs situés en divers lieux à travers le monde et reliés entre eux à l'aide de réseaux de télécommunications.

**Utilisateur :** toute personne physique adulte ou personne morale ayant souscrit au service FREE et ayant reçu un courrier contenant ses identifiants pour accéder au service.

**Identifiant :** terme qui désigne l'identifiant de connexion et les codes confidentiels (login et mot de passe) permettant à l'abonné de s'identifier et de se connecter aux services de FREE.

Page personnelle : espace de données sur un serveur Web permettant à l'abonné d'y déposer des données qui seront accessibles aux autres.

### **Article 2 - Objet**

Les présentes dispositions ont pour objet de définir les modalités et conditions générales d'utilisation de l'accès à Internet par FREE.

Toute connexion au service FREE est subordonnée au respect des présentes conditions générales.

## **Article 3 - Services fournis par FREE**

## 3.1. L'accès à Internet

FREE accorde à l'utilisateur, le droit de connecter, sans limitation de durée de connexion, son équipement informatique au centre serveur de FREE afin de recevoir et d'envoyer des données à travers les réseaux en ligne.

Le droit accordé à l'utilisateur aux termes des présentes est personnel, incessible, et non transférable. Il ne couvre que les coûts de centre serveur avec les différents sites Internet, qui seront consultés par l'utilisateur

L'accès au service FREE est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Il est offert une seule connexion par nom d'utilisateur (login).

### 3.2. Le courrier électronique

Avec chaque compte d'accès à Internet sera fourni une adresse de courrier électronique.

La boîte aux lettres aura une taille maximale de 20 Méga-octets. Chaque courrier envoyé ou reçu ne pourra dépasser la taille de 5 Mégaoctets.

## 3.3. L'hébergement de pages personnelles

L'utilisateur peut disposer de pages Web personnelles. La taille de ces pages est limitée à 100 Mégaoctets. Le contenu de ces pages personnelles est réalisé par l'utilisateur, sous sa seule responsabilité.

Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

L'adresse et le contenu des pages personnelles doivent être en conformité avec les lois et réglementations en vigueur, nationales comme internationales, notamment en matière de propriété intellectuelle, littéraire et artistique, et ne contenir aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante, diffamatoire ou injurieuse, ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes moeurs ou à l'ordre public.

Si l'utilisateur héberge chez FREE un site de pages personnelles, il s'engage à mettre en ligne les coordonnées de FREE et plus généralement à se conformer aux dispositions de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

## 3.4. Comptes supplémentaires

FREE permet aux utilisateurs de créer des comptes supplémentaires qui donnent accès aux mêmes services et qui sont soumis aux mêmes conditions qu'un compte principal.

Le titulaire du compte principal sera tenu pour responsable de toutes les utilisations faites via les comptes supplémentaires qu'il possède.

## Article 4 - Règles d'usage de l'Internet

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur.

L'utilisateur, par son comportement et par les informations qu'il diffuse, fera en sorte de ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment par :

- la diffusion de matériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique. Les données circulant sur Internet pouvant être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété, l'utilisateur est donc l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et transporte sur Internet ;
- la propagation de propos, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes moeurs ou à l'ordre public ;
- que les données circulant sur le réseau Internet sont susceptibles d'être détournées : la communication par l'utilisateur de données confidentielles (code de carte bleue, etc...) est faite à ses risques et périls.

### Article 5 - Utilisation des codes d'accès et identifiants

#### 5.1. Modalités de remise

Les identifiants (login et mot de passe) sont adressés par lettre simple au nom et à l'adresse déclarés par l'utilisateur.

Conformément à la loi n° 2000-719 du 1er août 2000, l'utilisateur s'engage à communiquer ses coordonnées exactes à FREE.

L'accès au service FREE est donc possible à compter de la date de réception par l'utilisateur de ses identifiants.

## 5.2. Caractères personnel et confidentiel

Les identifiants sont personnels et confidentiels.

L'utilisateur est seul responsable de la garde et de l'utilisation des identifiants que Free lui aura transmis ou que l'Utilisateur aura choisi, sauf divulgation imputable à Free.

L'utilisateur s'engage à conserver secret ses identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit

### 5.3. Perte et vol

En cas de perte ou de vol ou, plus généralement, de détournement des identifiants par des tiers, l'utilisateur s'engage à avertir FREE, sans délai, par messagerie électronique (E-mail), cette information devant être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### 5.4. Modifications

Free pourra, en cours d'exécution du contrat, modifier et/ou changer tout ou partie des identifiants, pour des raisons d'ordre réglementaire, technique ou de sécurité. Free informera l'Utilisateur (15) quinze jours minimum avant cette modification par lettre simple et/ou courrier électronique.

# Article 6 - Logiciels de connexion et filtrage

Un système permettant de restreindre l'accès à certains services ou de les sélectionner est disponible à partir du navigateur fourni avec le kit de connexion FREE. De plus amples informations sur ces moyens de restriction ou de sélection sont consultables en ligne sur le site Web de FREE.

#### **Article 7 - Assistance**

### 7.1. Modalités

FREE met à la disposition des utilisateurs un service d'assistance téléphonique (hot line), opérationnel du lundi au vendredi de 08h30 à 22h30, le samedi et dimanche de 09h à 20h pour toutes les questions d'ordre technique.

# 7.2. Coûts

Ce service est payant : son coût est de 0,34 euros TTC par minute (soit 2,21 francs TTC par minute). Le service est accessible à partir du numéro 3244.

Ce service est également accessible par télécopie au numéro 0825 92 50 00.

La communication est payante : son coût est de 0,15 euros TTC par minute (soit 0,98 francs TTC par minute).

### Article 8 - Identification de l'utilisateur

## 8.1. Informations obligatoires

L'utilisateur personne physique déclare être âgé de plus de 18 ans et avoir la pleine capacité juridique. Pour obtenir un accès au service, l'utilisateur s'engage à communiquer ses coordonnées exactes à FREE.

## 8.2. Caractères exact et actuel de ces informations

Les coordonnées communiquées par l'utilisateur doivent être exactes.

L'utilisateur s'engage à informer, par écrit, FREE de toute modification concernant sa situation (notamment en cas de changement d'adresse). FREE ne saurait être tenue pour responsable des conséquences que pourrait subir l'utilisateur et/ou les tiers dans l'hypothèse où l'utilisateur aurait omis de notifier à FREE toute modification.

## 8.3. Protection des données à caractère personnel

Tout utilisateur peut demander à FREE la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier le cas échéant, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En vertu de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000, les coordonnées déclarées par l'utilisateur pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires.

## Article 9 - Responsabilité

## 9.1. Responsabilité de FREE

Si l'utilisateur utilise le kit de connexion fourni par FREE, sans se conformer aux indications formelles de FREE consignées dans le courrier de confirmation de souscription ainsi que dans la documentation présente sur le kit de connexion, FREE ne saurait être tenue responsable de la mauvaise installation ou utilisation de ce kit, des désordres et des pertes de données qu'il pourrait engendrer.

La responsabilité de FREE est limitée, eu égard à la complexité des réseaux mondiaux et de l'afflux à certaines heures des utilisateurs d'Internet, aux matériels et logiciels installés sur le serveur de FREE.

Ainsi, FREE ne peut en aucune manière être tenue responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissements.

# 9.2. Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur devra prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels contre la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

L'utilisateur est seul responsable du choix de son (ou ses) adresse(s) de courrier électronique. L'utilisateur est également seul responsable du choix de l'adresse de ses pages personnelles et du contenu de celles-ci : il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

L'utilisateur est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même, ses préposés, à FREE du fait de son utilisation fautive du service d'accès et s'engage à indemniser FREE contre toute demande, réclamation ou condamnation à des dommages et intérêts, dont FREE pourrait être menacée, et qui pourraient être prononcées contre cette dernière, dès lors que celles-ci auraient pour cause, l'utilisation fautive par l'utilisateur du service d'accès.

### 9.3. Force majeure

Les parties ne sont pas tenues pour responsable, ou considérées comme ayant failli aux présentes conditions générales d'utilisation, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence.

## Article 10 - Entrée en vigueur et durée du contrat

Le contrat prend effet à la date de réception par l'utilisateur de ses identifiants, sous réserve de la réception par FREE de l'ensemble des documents constitutifs du dossier de l'utilisateur cités dans le formulaire d'utilisation. Pendant toute la durée du contrat, l'utilisateur est soumis aux présentes conditions générales.

#### Article 11 - Gratuité du contrat

FREE permet à un utilisateur d'accéder au réseau Internet, sans abonnement payant, à l'exception des coûts de la ligne entre l'équipement et le centre serveur, lesquels restent à la charge exclusive de l'utilisateur. Les différents montants, abonnements, redevances et taxes pouvant être demandés par les opérateurs des liaisons pour leur utilisation restent également à la charge exclusive de l'utilisateur.

## Article 12 - Résiliation suspension

## 12.1. À l'initiative de FREE

Free pourra résilier ou suspendre de plein droit le contrat, sans que l'Utilisateur ne puisse lui demander une quelconque indemnité, en cas de violation des dispositions de l'article 4 ci-dessus, et en particulier :

- l'Utilisateur fait un usage d'Internet de nature à porter préjudice aux droits des tiers, ou qui serait contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;
- Free se verrait notifier par des ayant-droits que l'Utilisateur reproduit, diffuse des données protégées par un droit de propriété ;

Dans le cas où l'une des hypothèses visées ci-dessus se réaliserait, FREE se réserve le droit d'interrompre immédiatement la connexion de l'utilisateur au service d'accès, sans indemnité ni préavis.

FREE pourra interrompre ou supprimer l'accès à tout ou partie des pages personnelles, à tout moment et sans préavis, en cas de manquement manifeste aux dispositions prévues à l'article 4 des présentes et dans le cadre de ses obligations au titre de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004.

La résiliation par FREE s'effectue par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non utilisation du service par l'utilisateur pendant une durée de six mois, FREE se réserve le droit de résilier l'accès à Internet sans abonnement, sans préavis ni indemnité.

### 12.2. À l'initiative de l'utilisateur

L'utilisateur a la possibilité, à tout moment, de résilier le contrat en informant FREE par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **Article 13- Litiges**

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions du contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.

Le contrat est régi par la Loi Française. Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ ou de l'exécution du présent contrat seront soumises, à défaut d'accord

amiable, à la compétence exclusive du Tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris, à l'exception des litiges concernant des personnes non-commerçantes et pour lesquelles les règles légales d'attribution de compétence s'appliquent.